
Nombre de membres en exercice: 7	Séance du 07 février 2023 L'an deux mille vingt-trois et le sept février l'assemblée régulièrement convoquée le 07 février 2023, s'est réunie sous la présidence de
Présents : 6	Sont présents: Thérèse VERMANDE, Sylvie ALECHKINE, Anne REMOND, Claude-Henri DUBOIS, Bertrand DEFOIS, Frédéric VUILLEMIN
Votants: 7	Représentés: René-Marc HERPSON par Thérèse VERMANDE
	Excuses:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Sylvie ALECHKINE

Objet: SDIS - CONVENTION POINTS D'EAU INCENDIE - DE_2023_003

Madame le Maire présente au Conseil Municipal la convention du SDIS pour la mise à disposition à titre gratuit du logiciel "ESCORT CR PLUS" pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Ce logiciel a pour fonction la gestion collaborative des Points d'Eau Incendie (PEI) sur l'ensemble du département du Lot.

Une formation d'environ 2h sera délivrée.

Il est nécessaire de déterminer au moins un utilisateur (jusqu'à 4 si nécessaire).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à signer la convention,
- désigne comme utilisateur :
 - 1 : Corinne LECOQ (secrétaire de maire),
 - 2 : Bertrand DEFOIS (conseiller municipal).

VOTES	Pour	7	Contre	0	Abstentions	0	Refus de vote	0
-------	------	---	--------	---	-------------	---	---------------	---

QUESTIONS DIVERSES

- DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE MR ET MME MORRIS :

Le Conseil Municipal souhaite que l'ouverture sur la rue soit une porte pleine en bois.

- ECOLE SAINTE HELENE

Le Conseil Municipal souhaite avoir des informations supplémentaires suite à la demande de participation financière aux frais de fonctionnement pour l'année 2022/2023 : pour quel projet ?

- CHEMIN DE CROIX

La commune a reçu une facture de Hilary HOYLAND qui a réalisé les travaux de restauration du chemin de croix : 876.15 €, travaux financés par les dons.

- ENTREPRISE SGRP SOURBES JULIEN :

Appréciation de la prestation des travaux maçonnerie réalisés par l'entreprise Sourbes.
Le Conseil Municipal est satisfait de la qualité de la réalisation, du respect des délais et de la tenue du chantier.

- REMISE EN PLACE DU MOBILIER DE L'EGLISE :

La date du samedi 4 mars à 9h30 a été retenue.

- BUDGET 2023 :

- préparation du budget en présence de Mr Stéphane SICARD : mardi 4 avril à 14h00
- vote du budget en présence de Mr Stéphane SICARD : jeudi 13 avril à 17h00

Fin de séance : 20h00

Thérèse VERMANDE

Sylvie ALECHKINE

Claude-Henri DUBOIS

Bertrand DEFOIS

Frédéric VUILLEMIN

René-Marc HERPSON

Pouvoir à Thérèse VERMANDE

Anne REMOND